

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 755 - MAI 2022

COMPRENDRE

MOINS
DE 25 ANS :
COMMENT
PRÉVENIR LEUR
PRÉCARITÉ ?

DÉBATTRE

FAUT-IL AUGMENTER
LE RSA ?

EXPLORER

MÈRES CÉLIBATAIRES :
LA DÉBROUILLE AU CŒUR
DU QUOTIDIEN



Secours
Catholique
Caritas France



ÉLODIE PÉRIOT / SCSF

ÉDITORIAL

INVESTIR DANS NOTRE JEUNESSE POUR LA JUSTICE ET L'AVENIR

PAR **JOSÉPHINE DUBOIS**, RÉDACTRICE PLAIDOYER AU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE

“

UN REVENU
MINIMUM GARANTI
CONSTITUERAIT
UN VRAI TREMLIN
POUR DES JEUNES
EN DIFFICULTÉ.

”

J'ai fait un rêve où tous les jeunes, en France, faisaient des études – courtes ou longues, ou des stages –, et trouvaient rapidement un emploi leur permettant de s'insérer dans notre société. Mais dans le monde réel, en 2022, le marché du travail est insuffisant pour garantir un accès à l'emploi à toutes et tous. Il est hyper-compétitif, et les jeunes en constituent souvent la variable d'ajustement. Certains s'engagent sur le chemin de l'insertion sociale et professionnelle avec les bonnes cartes en main : une famille pour les soutenir financièrement et les encourager, un diplôme, un permis de conduire, une aisance à aller vers les autres et une confiance en soi suffisante pour se projeter vers l'avenir. Pour d'autres, vivant dans des bassins économiques peu dynamiques, parfois sans famille ou en rupture avec leurs proches, sans permis de conduire et sans connaissance des possibles, le chemin s'annonce bien plus ardu. Ce sont ces jeunes qui ont le plus besoin que notre société leur témoigne de la confiance, les encourage et se montre solidaire.

Le gouvernement a choisi de ne pas élargir le RSA aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, malgré les demandes de nombreuses associations et l'ouverture d'une majorité de Français à cette mesure¹. Il a préféré créer un Contrat d'engagement jeune reprenant de nombreux aspects de la Garantie jeunes, notamment l'obligation d'un engagement fort se matérialisant essentiellement par du temps de travail en échange d'une allocation dont le montant représente la moitié du seuil de pauvreté (environ 500 € par mois), et ce pour une durée limitée (six mois renouvelables une ou deux fois). Ce dispositif permettra, nous l'espérons, à de nombreux jeunes de trouver leur voie et prendre leur envol. Mais qu'advient-il de ceux pour qui ces six ou douze mois d'accompagnement ne déboucheront pas sur une situation stable, ou qui connaîtront, plus tard, une période de creux après un petit contrat ou une formation ? Entreront-ils à nouveau dans une période sans ressources, déstabilisante, dissipant les progrès effectués pendant leur accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle ?

Le Secours Catholique et d'autres associations seront là pour les soutenir. Mais avec le sentiment d'un gâchis d'énergie, de temps et d'argent public saupoudré, alors que ces jeunes vivent les années cruciales d'entrée dans la vie d'adulte. Alors que l'instauration d'un véritable revenu minimum garanti, alloué y compris aux jeunes de 18 à 25 ans, sous conditions de ressources, constituerait un vrai tremplin pour des jeunes en difficulté mais motivés, ouverts, et pleins d'espoir pour commencer cette vie qu'ils ont devant eux. Au Secours Catholique, nous croyons fermement à la faisabilité et au progrès qu'apporterait un tel droit. ■

¹ Selon un sondage EcoScope OpinionWay-Square mené pour *Les Échos* et *Radio Classique* et publié le 15 février 2021.

ENQUÊTE

MOINS DE 25 ANS : COMMENT PRÉVENIR LEUR PRÉCARITÉ ?

PAR **BENJAMIN SÈZE**

Particulièrement touchés par le chômage et la précarité de l'emploi, les jeunes adultes font partie des principales victimes des dégâts économiques et sociaux causés par la pandémie de Covid 19. Au point que la proposition d'ouvrir le RSA, ou d'un équivalent, aux moins de 25 ans, a été sérieusement mise sur la table gouvernementale à la suite du premier confinement. Mais cette option, défendue depuis des années par certains acteurs de la lutte contre la précarité et l'exclusion, a finalement été évacuée. Plutôt qu'un droit social, le gouvernement a préféré créer un nouveau dispositif d'insertion professionnel assorti d'une allocation : le Contrat d'engagement jeune (CEJ), qui succède à la Garantie jeunes lancée en 2013. Le CEJ sera-t-il suffisant face à la réalité et à l'ampleur du phénomène de pauvreté qui touche les jeunes adultes ? Rien n'est moins sûr, objectent nombre d'observateurs, qui soulignent le manque persistant d'un filet de sécurité.

COMPRENDRE





SEBASTIEN LE CLEZIO / SCOF

▲ À Castillon-la-Bataille, en Gironde, Stéphanie Doussot (tout à fait à gauche), conseillère à la mission locale, reçoit Jimmy 20 ans. Le jeune homme est sans emploi ni diplôme.

C'est le dernier rendez-vous de la journée. Ce lundi 14 mars, Jimmy, 20 ans, pénètre dans le petit bureau de Stéphanie Doussot, conseillère à la mission locale de Castillon-la-Bataille, en Gironde. Le jeune homme au visage juvénile porte un vieux pantalon de jogging et un tee-shirt déchiré. Il a emprunté le blouson de son père. « Il faut que je m'en achète un », glisse-t-il. Dehors, le ciel est bleu, mais la température ne dépasse pas 10 °C. « Tu ne peux pas rester sans ressources », dit la conseillère en l'observant. Le jeune homme en convient. « Je ne vous cache pas que s'il n'y avait pas mon père, je serais dans la m... » Jimmy vit avec son ancienne petite amie. Leur relation a pris fin il y a sept mois et la cohabitation est de moins en moins supportable. Il voudrait partir mais, sans ressources, il dépend d'elle qui touche le RSA. Son père, peintre en bâtiment à la retraite, l'aide aussi un peu. « Même s'il a moins

de 1 000 euros par mois », observe Jimmy. Décrocheur dès la classe de sixième, Jimmy a quitté l'école à 16 ans, sans aucun diplôme. « Depuis, c'est simple, je n'ai rien fait, à part des petits boulots au black dans la restauration, la vigne, le jardinage », résume le jeune homme. Un temps, il a fait des missions d'intérim comme agent d'accueil au stade Atlantique de Bordeaux. « Mais je devais y aller par le train puis en tram, ça me faisait 1 h 30 de trajet. C'était long et j'arrivais souvent en retard. » Il a fini par arrêter. Dans le secteur, sans permis ni scooter, il dit avoir du mal à trouver quelque chose. Le profil de Jimmy est courant à Castillon-la-Bataille et dans ses environs. Plus d'un jeune sur trois âgé de 15 à 24 ans y était non inséré, c'est-à-dire ni en emploi ni scolarisé, en 2018¹. En France (hors Mayotte), la même année, ces jeunes Neet (« Neither in Employment nor in Education or Training »), représentaient 12,9 % des 16-25 ans, soit près d'un million de personnes. Et ce, avant la crise sociale liée à la pandémie qui a durement touché les jeunes adultes. Selon une étude de l'Observatoire des inégalités, le taux de pauvreté des 18-24 ans, à l'automne 2020, était deux fois plus élevé que la moyenne française. En cause, selon les auteurs de l'étude : « L'ampleur du chômage, des bas salaires et de la précarité de l'emploi. » Dans le bureau de Stéphanie Doussot, Jimmy voudrait adhérer au Contrat d'engagement jeune (CEJ), le nouveau dispositif d'insertion

“
PLUS D'UN JEUNE SUR TROIS AGÉ DE 15 À 24 ANS, NON INSÉRÉ.
 ”

lancé début mars par le gouvernement en remplacement de la Garantie jeunes créée en 2013. Pour que sa demande soit validée par la commission de la mission locale, Jimmy doit justifier d'un projet. « Moi, je veux tout faire, je prends tout », répond le jeune homme enthousiaste. Stéphanie Doussot grimace : « Le "tout", ça va avoir du mal à passer. » Le jeune homme se reprend : « Je sais ce que je



ÉCLAIRAGE

veux faire : travailler dans les espaces verts. » La conseillère en prend note : « Es-tu d'accord pour faire des stages ? – Oui. – Pour suivre de nouvelles formations ? – Oui. – Où en es-tu au niveau du logement ? – C'est bon... Pour l'instant. – Et du permis de conduire ? – C'est en cours, j'ai demandé une aide au financement. »

Dans le cadre du CEJ, le jeune s'engage durant six mois (renouvelables une fois, deux exceptionnellement) à 15 ou 20 heures d'activité par semaine, en contrepartie d'une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 500 euros. « C'est contraignant, convient Stéphanie Doussot. Jimmy a besoin d'être accompagné. Sinon il a tendance à se laisser déborder par ses problèmes personnels. Mais j'ai confiance en lui pour s'investir, il est volontaire et sérieux. » Pour elle, il y a urgence à le soutenir vu sa situation financière. Jimmy est soulagé : « Sans le CEJ et les 500 euros mensuels, d'ici trois mois, je serais à la rue. » Aujourd'hui, pour les jeunes adultes de moins de 25 ans qui ne sont ni en emploi ni en formation et qui n'ont pas suffisamment travaillé pour percevoir une indemnité chômage, le seul moyen d'avoir un revenu est d'adhérer à un dispositif d'insertion vers l'emploi. En cas d'urgence, il y a le Fonds départemental d'aide aux jeunes (Faj), mais c'est une aide très ponctuelle et qui porte sur des montants de quelques dizaines d'euros seulement. Stéphanie Doussot se sert parfois du Pacea, un autre dispositif d'insertion de l'État, plus souple, mais là encore, l'aide financière est ponctuelle et les montants sont bien plus faibles que celui de l'allocation prévue dans le CEJ.

Logique d'activation. Pour Tom Chevalier, spécialiste au CNRS des politiques sociales destinées aux jeunes, la Garantie jeunes, puis le CEJ, marquent une évolution positive dans la lutte contre la pauvreté des jeunes adultes de moins de 25 ans, principalement du fait de l'allocation mensuelle qui y est rattachée. « Avant, précise-t-il, il n'y avait aucun revenu social prévu par l'État pour ces jeunes. » Néanmoins, pour Tom Chevalier et nombre d'observateurs, cette politique de dispositifs n'est pas suffisamment efficace pour lutter »

UN MILLION

C'est le nombre estimé en France de jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation (les « Neets »).

GARANTIE JEUNES

Lancé en 2013 et mis oeuvre par les missions locales, ce dispositif d'insertion vers l'emploi visait les Neets de 18 à 25 ans en situation de vulnérabilité financière, sociale ou familiale. Il prévoyait, pendant 12 mois, un accompagnement collectif, puis individuel, du jeune et des mises en situation professionnelle. Ainsi qu'une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 500 euros.

CEJ

Lancé en mars 2022, le Contrat d'engagement jeune (CEJ) remplace la Garantie jeunes. Mis en oeuvre par Pôle emploi et les missions locales, ce dispositif d'insertion vers l'emploi destiné aux 18-25 ans prévoit un accompagnement individuel, un programme d'activités pour le jeune de 15 à 20 heures par semaine et une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 500 euros. Il dure 6 mois, renouvelables

une fois (deux exceptionnellement). Le gouvernement ambitionne 400 000 CEJ par an.

CEJ JEUNES EN RUPTURE (CEJJR)

Ce service spécifique du CEJ, destiné aux jeunes les plus marginalisés, devrait être mis en place à l'automne. Il sera confié à des acteurs associatifs spécialisés dans la prise de contact et le suivi de ces jeunes. Le but : consacrer les premiers mois du CEJ à régler les difficultés sociales, sanitaires et familiales rencontrées par ces jeunes, avant de les mobiliser vers l'emploi. Il vise 100 à 150 000 jeunes. Le gouvernement ambitionne 20 000 CEJJR pour la première année.

RSJ

Depuis mai 2021, la Métropole de Lyon expérimente le Revenu solidarité jeune (RSJ). Une aide mensuelle de 400 euros pour les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui sont sans ressources (300 euros s'ils ont un revenu d'activité inférieur à 400 euros). Elle est accompagnée d'un suivi et peut durer jusqu'à deux ans. Plus de 700 jeunes en ont pour l'instant bénéficié.



XAVIER SCHWIBEL / SCDF

▲ Depuis 2019, Leticia Esquis participe aux ateliers d'insertion du Secours Catholique d'Épinal, dans le Jura.

» contre la pauvreté des jeunes. En cause, le manque de lisibilité lié à la multiplicité des offres et des acteurs, le manque d'information aussi, et des démarches administratives lourdes qui expliquent un fort taux de non-recours. Ce qui est également pointé du doigt, c'est la logique d'activation des jeunes vers l'emploi qui prime sur celle de la protection sociale. Elle exclut, de fait, toute une part des jeunes en situation de pauvreté pourtant ciblée par ces dispositifs. « L'investissement demandé aux jeunes dans le cadre de la Garantie jeunes n'était pas toujours réaliste par rapport à la situation de beaucoup d'entre eux », estime Stéphanie Doussot. Timothée Maurice, directeur d'un foyer de jeunes travailleurs (FJT) d'Apprentis d'Auteuil à Lens, partage ce point de vue : « La Garantie jeunes était adaptée pour les jeunes motivés, se trouvant déjà dans une dynamique d'insertion professionnelle, ou avec des parents pour les pousser. Mais pour les autres, ceux qui n'ont pas cette motivation, pour plein de

raisons – parce qu'ils n'ont pas les compétences sociales, pas les parents derrière eux, ou des problèmes de famille, de mobilité, de logement, des addictions, des troubles psychiques... – ce n'était pas adéquat. » Une évaluation du dispositif menée par le Centre d'études de l'emploi et du travail confirme cette analyse. Dans cette étude, on peut lire

“
**DES JEUNES EMPÊCHÉS À LA FOIS
PHYSIQUEMENT, PSYCHIQUEMENT
ET SOCIALEMENT.**
”

à propos de ces jeunes les plus en difficulté : « Empêchés – à la fois physiquement, psychologiquement, socialement, économiquement –, ils ne sont pas en situation de se saisir de l'accompagnement intensif et la mission locale n'a pas les moyens humains et financiers de les aider. » Manque de moyens, manque de temps. « On reçoit beaucoup de jeunes et on nous demande un énorme travail administratif de compte rendu de ce qu'ils font, des dépenses engagées », rapporte Sandrine Ludot, conseillère à la mission locale d'Épinal. « Et cela se répercute sur l'accompagnement. On va avoir moins de temps pour relancer certains jeunes, pour approfondir

les échanges lors des rendez-vous, afin de comprendre ce qui bloque ou freine et essayer de trouver des solutions. » Sandrine Ludot avait un plan B pour les jeunes qui n'étaient pas prêts à intégrer la Garantie jeunes car ils avaient « des choses à travailler avant, besoin de plus d'écoute et d'encadrement ». Elle a pu les orienter vers les ateliers d'insertion du Secours Catholique d'Épinal. « Cela leur a permis d'avoir une ressource (300 €) et d'enclencher les choses en douceur », explique-t-elle.

Se projeter. Leticia Esquis, 24 ans, est arrivée aux ateliers d'insertion en mars 2019 après deux années passées seule dans un appartement, à ne rien faire et ne voir personne. « J'étais logée par l'Aide sociale à l'enfance et je recevais l'allocation de mon Contrat jeune majeur qui s'est arrêté à mes 21 ans », relate-t-elle. En mars 2019, « si on m'avait mise dans un dispositif d'insertion, je n'aurais pas été réceptive, estime la jeune femme. Il fallait que je reprenne l'habitude de voir d'autres personnes et de parler. Mon projet principal, à ce moment, était de me resocialiser et de reprendre confiance en moi. On ne croit plus en ses capacités, on a l'impression qu'on ne sait plus rien faire. On n'arrive plus du tout à se projeter. Déjà, penser à la journée du lendemain (qu'est-ce qu'on va faire ?) est très dif-



ficile. Alors imaginer un projet, c'est impossible. Dans ce cas, il vaut mieux avoir en face de soi des gens compréhensifs et bienveillants – qui ne vous voient pas juste comme un jeune qui n'a pas envie –, et qui n'ont pas l'intention de vous brusquer. Aux ateliers, les bénévoles m'ont laissé le temps, étape par étape. »

En ce sens, Sandrine Ludot ne voit pas vraiment la plus-value du CEJ par rapport à la Garantie jeunes : « Concrètement, on reste sur un engagement intensif du jeune, avec des ateliers collectifs, des démarches de recherche d'emploi, des stages en entreprise. Pour certains jeunes qui n'ont rien fait depuis des mois, passer de rien à 15 à 20 heures d'activité par »

▲ Depuis quelques semaines, Tonino, 19 ans, travaille dans la vigne, près de Saint-Émilion, en Gironde. Le jeune homme n'a pas de domicile fixe.

FOCUS

DES DIZAINES DE MILLIERS D'ÉTUDIANTS PAUVRES

La pandémie de Covid-19 a été un facteur d'appauvrissement pour de nombreux étudiants en France, du fait notamment de la perte de leur emploi pendant le premier confinement, puis de la difficulté à retrouver un « job » dans les mois qui ont suivi. Elle a aussi mis en lumière une pauvreté plus structurelle subie par des dizaines de milliers d'entre eux. Parmi ces étudiants très précaires,

une grande part d'étrangers, mais aussi beaucoup de jeunes Français issus de la classe moyenne. Ces derniers vivent généralement en dehors du foyer familial. Et, du fait du revenu fiscal de leurs parents, ils touchent une faible bourse, voire pas de bourse du tout, sans pour autant recevoir des ressources suffisantes de la part de leur famille. Plusieurs observateurs, dont les membres du Conseil économique

et social (Cese), mettent en cause l'inadéquation du dispositif de bourses sur critères sociaux. Et ce, depuis des années. Déjà, en 2007, le Cese évoquait un système « inadapté » et considérait le travail des étudiants comme résultant de « l'évolution insuffisante [de ce système], dans un contexte d'augmentation du niveau des dépenses que les étudiants doivent supporter ». ■

À ce sujet, lire sur bit.ly/précariteestudiant

COMPRENDRE

» semaine... ce n'est pas possible. » Et bien que le nombre de jeunes par conseiller ait été diminué (de 50 pour la Garantie jeunes à 30 pour le CEJ), « la charge administrative pour nous est plus lourde ».

Le gouvernement dit néanmoins avoir retenu les leçons de la Garantie jeunes et entendu les critiques des associations, dont le Secours Catholique, qui ont participé à un travail de réflexion en amont. À la mi-mars, il a annoncé le déploiement prochain d'un volet spécifique du CEJ s'adressant aux « jeunes en rupture ». Le principe : aller vers ceux qui sont le plus en difficulté et leur proposer d'abord un accompagnement social afin d'essayer de lever tout ce qui les freine avant de les mobiliser vers l'emploi (lire à ce sujet le grand entretien avec Marine Jeantet p. 22).

Un droit social. Nathalie Latour, directrice de la Fédération des acteurs de la solidarité (Fas), note des avancées positives : « Le fait de ne pas avoir fixé de limite maximum de jeunes, la volonté de déployer des démarches consistant à "aller vers", en s'appuyant sur le travail des associations, énumère-t-elle, l'acceptation d'un temps intermédiaire pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi. » Néanmoins elle estime que « le débat sur l'ouverture d'un droit à un revenu minimum pour les 18-24 ans doit rester ouvert ». Aujourd'hui, s'ils saluent les évolutions que souligne la directrice de la Fas, nombre d'acteurs de la lutte contre la précarité et l'exclusion, parmi lesquels le collectif d'associations Alerte dont fait partie le Secours Catholique, regrettent qu'avec le CEJ, le gouvernement choisisse de rester dans une politique de dispositifs contraints dans leurs moyens et dans la durée, plutôt que d'ouvrir un droit social. La Garantie jeunes courait sur un an, le CEJ est limité à six mois renouvelables une fois. « Un an, c'est très court », estime Julie Erceau, spécialiste des politiques d'insertion des jeunes, qui a suivi l'évaluation

de la Garantie jeunes. « C'est méconnaître les parcours de ces jeunes, souvent ponctués de hauts et de bas, et tout ce qui peut se passer en termes d'imprévus dans des environnements très fragiles. » À Épinal, Sandrine Ludot le confirme : « Ça passe tellement vite. Certains ne réussissent pas à se stabiliser comme ils

l'auraient eux-mêmes souhaité. » La conseillère en mission locale a déjà réorienté vers les ateliers du Secours Catholique des jeunes qui, à la fin de leur Garantie jeunes, restaient sans emploi ni formation. « Afin qu'ils puissent conserver un re-

venu et un accompagnement », dit-elle. Tous les jeunes n'ont malheureusement pas cette opportunité. À Lens, Timothée Maurice a dû exclure du FJT des jeunes qui, arrivés au bout du dispositif, se retrouvaient sans rien. « On ne peut légalement pas garder des personnes qui n'ont aucun revenu », explique-t-il.

Parfois, les difficultés surviennent plus tard. Pour Zineb, 23 ans, détentriche d'un BEP en gestion administration, la Garantie jeunes a plutôt été une bonne expérience. Trois mois après être entrée dans le dispositif, en décembre 2017, elle a trouvé du travail, et lorsque son CDD de six mois s'est achevé, elle a pu revenir dans le giron de la Garantie jeunes pour les trois derniers mois. S'est ensuivie une période de recherche d'emploi, mais elle bénéficiait alors de l'indemnité chômage. Puis elle a retrouvé du travail, pu prendre un logement et de l'autonomie, enfin « entrer dans l'âge adulte ». C'est ensuite qu'elle a connu des périodes de creux. La première lors du confinement, au printemps 2020. La dernière, suite à une hernie discale, il y a un an. Ne touchant plus que de faibles indemnités journalières, elle s'est retrouvée financièrement dans une situation critique. Si la jeune femme s'en sort aujourd'hui, c'est grâce au Revenu solidarité jeunes (RSJ) que lui verse la Métropole de Lyon. Cette aide, réservée aux 18-24 ans sous condition de res-

“
UNE POLITIQUE
DE DISPOSITIFS CONTRAINTS
DANS LEURS MOYENS
ET DANS LA DURÉE.
”



XAVIER SCHWÉBEL / SCOF

sources et assortie d'un accompagnement, est expérimentée par la collectivité locale depuis mai 2021. « Elle ne vient pas concurrencer les autres dispositifs », précise Bruno Bernard, président de la Métropole. « Mais elle intervient dans les moments charnières, afin d'éviter que ces jeunes ne tombent dans l'extrême pauvreté. Car ensuite il sera très difficile de les en sortir. » Nathalie Latour, du Fas, rejoint cet avis : « Il est important de sécuriser les parcours de vie des jeunes, pour ne pas avoir à gérer plus tard des parcours d'insertion complexes. »

Prendre son envol. Opposé à l'idée d'ouvrir un minimum social pour les moins de 25 ans, le gouvernement allègue des raisons budgétaires. Certains observateurs voient également dans ces réticences la croyance tenace selon laquelle octroyer un revenu minimum à des jeunes les démotiverait pour entrer dans la vie active.

« Ce n'est pas avec ce qu'ils nous donneraient, 500 euros, qu'on va vivre », estime Jessy Fernandez. Ce jeune homme de 21 ans qui réside au FJT des Apprentis d'Auteuil à Lens, perçoit 945 euros d'indemnité chômage depuis la fin récente de son contrat de six mois

en manutention. Ce n'est pas pour autant qu'il compte « rester au chaud. Déjà, je veux toucher plus, et puis je n'aime pas ne rien faire. Qui aime ça ? Tous les jeunes veulent prendre leur envol ». Il a postulé à des offres chez Carrefour.

À Castillon-la-Bataille, Océane, 22 ans, sort du bureau de Stéphanie Doussot. Sans diplôme, après avoir arrêté l'école au milieu de la classe de troisième, elle voudrait se former et trouver du travail dans la vente. Plus tard, elle aimerait monter une épicerie ambulante. En rupture familiale, la jeune femme a vécu pendant un an à la rue, sans argent, faisant le tour des associations pour se nourrir. Il y a deux ans, elle est devenue maman, ce qui lui a valu d'accéder au RSA. « Déjà, cela m'a permis de manger tous les jours à ma faim », dit-elle avec un sourire légèrement désabusé. « Et puis, savoir qu'on a un revenu qui va tomber à la fin du mois, qu'on ne va pas se retrouver dans la galère, ça libère l'esprit. » Elle peut penser à autre chose : « J'ai un projet professionnel, précise-t-elle, mon objectif, c'est de ne plus être au RSA. » ■

▲ « Les jeunes veulent tous prendre leur envol », assure Jessy Fernandez, 21 ans, qui réside au Foyer des jeunes travailleurs d'Apprentis d'Auteuil, à Lens (Pas-de-Calais).

¹ Source : Observatoire des territoires de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

L'ENTRETIEN

« NOUS SOUHAITONS ATTEINDRE LES JEUNES EN TRÈS GRANDE DIFFICULTÉ »

Pour Marine Jeantet, déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, la Garantie jeunes est passée à côté d'une part de sa cible parce qu'elle était trop contraignante et intensive pour nombre de jeunes concernés. Selon elle, le Contrat engagement jeune, lancé en mars, devrait être plus adapté.

PROPOS RECUEILLIS PAR **LETICIA ESQUIS** ET **BENJAMIN SÈZE**

PARCOURS

LETICIA ESQUIS

2016

Elle signe un Contrat jeune majeur (CJM) et débute des études de sport.

2017

Elle arrête la faculté et se retrouve isolée, sans activité ni relation sociale.

2018

Son CJM prend fin, elle n'a plus aucun revenu.

2019

Elle intègre les ateliers d'insertion du Secours Catholique d'Épinal (Jura).

MARINE JEANTET

2002

Débute une carrière de médecin en santé publique.

2019

Devient Haut commissaire à la lutte contre la pauvreté, à la Préfecture d'Île-de-France.

2020

Est nommée Déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.

Leticia Esquis : Si vous étiez une jeune de moins de 25 ans en situation de précarité, sans permis de conduire, sans les ressources nécessaires, financières et matérielles, pour mener un projet professionnel ou d'études, comment imaginez-vous que les choses se passeraient ?

Marine Jeantet : Je pense que je serais perdue. J'imagine que j'irais à la mission locale, car c'est la structure prévue pour les jeunes dans cette situation. Mais il y en a d'autres, comme le Point écoute jeune, ou celles mises en place par les collectivités territoriales, sous différents noms. L'offre est multiple et il n'est pas évident de s'y repérer. Je pense aussi que j'aurais besoin d'être rassurée. Parfois, quand on va dans des endroits où on est censé nous accueillir, c'est compliqué. Il faut prendre rendez-vous, arriver à l'heure, on nous demande déjà d'avoir un projet professionnel alors qu'on ne sait pas où on veut aller ni ce qu'on veut faire. Ce sont des jeunes cabossés, qui ont connu de graves difficultés, y compris avec les institutions. Il y a donc une grande défiance de leur part envers

celles-ci : « *Est-ce que vous voulez vraiment m'aider ?* » demandent-ils. Le préalable à toute relation, avant de leur demander quoi que ce soit, est donc de créer un lien de confiance. Cela ne se fait pas en deux minutes. Il faut être disponible pour eux quand ils arrivent. Ce qui n'est pas si simple à organiser du point de vue des institutions. En tant que conseiller, vous n'êtes pas payé juste à attendre le jeune. Il faut ensuite s'intéresser à lui, poser des questions et faire émerger des besoins. Et pour une partie d'entre eux, il faut aller vers eux, car ils sont dans une logique d'aller nulle part. Les jeunes les plus en difficulté, sans soutiens familiaux ou amicaux, ne sont pas bien connus de nos institutions ministérielles. Et ce n'est pas évident de recueillir



XAVIER SCHWIBEL / SCDF



des informations, car ces jeunes sont gérés par des acteurs très différents. Néanmoins, nous savons qu'il y a au moins entre 100 000 et 150 000 jeunes qui sont en très grande difficulté, donc relativement marginalisés et qu'on a du mal à atteindre. Ce que nous souhaitons faire, avec le Contrat d'engagement jeune, c'est d'arriver à les capter.

L.E. : Comment donner envie à ces jeunes d'adhérer à ce dispositif ? Qu'a-t-il de plus attractif que les autres ?

M.J. : Premièrement, on ne va pas s'appuyer exactement sur les mêmes acteurs. Pour les jeunes les plus en difficulté, qui ne vont pas pouvoir entrer tout de suite dans le dispositif classique du CEJ, nous avons créé une sorte d'offre de services "premium", le Contrat d'enga-

gement jeune pour les jeunes en rupture (CEJJR). Pour assurer ce service, nous allons travailler avec des associations qui sont plus spécialisées que les missions locales dans le suivi de ce profil de jeunes. Car on sait que pour aller vers le jeune, pour créer une connexion avec lui et instaurer un lien de confiance, il

“

NOUS NE PROPOSERONS PAS DES ATELIERS CV TOUT DE SUITE.

”

faut des compétences spécifiques. Ensuite, pour accompagner ces jeunes les plus en difficulté, nous allons nous appuyer sur des outils

innovants : mobiliser par l'action, chercher à mettre en valeur la personne, par le biais du sport, notamment. Nous ne proposerons pas des ateliers CV tout de suite. Enfin, nous allons éviter de balader le jeune d'interlocuteur en interlocuteur. Il sera en relation avec une personne ressource, sorte de guichet unique qui sera l'intermédiaire avec les autres structures. L'idée est de faciliter le premier contact du jeune avec un monde institutionnel multiple.

Benjamin Sèze : Il est reproché à la Garantie jeunes, lancée en 2013, et que vient remplacer le CEJ, d'être surtout calibrée pour des jeunes qui se trouvent déjà dans une dynamique d'insertion, prêts à se mobiliser, et inadaptée pour les jeunes les plus en difficulté. »»

COMPRENDRE



XAVIER SCHWIBEL / SCSF

» **M.J. :** On sait que beaucoup de jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation, à qui était destinée la Garantie jeunes, n'y sont pas allés ou n'y sont pas restés. C'est un dispositif qui est considéré comme trop contraignant et trop intensif. Certains jeunes ont besoin d'une période intermédiaire, d'être un peu sécurisés avant d'entrer dans un dispositif. C'est pour eux que le CEJJR a été pensé, avant de mobiliser vers l'emploi et d'exiger d'eux un investissement de 15 à 20 heures d'activité hebdomadaire. Dans le CEJJR se trouve aussi le principe

d'un contrat à signer et des engagements à trouver. Cela peut-être, au départ, juste de venir au rendez-vous et d'arriver à l'heure, puis d'accepter de se rendre à d'autres rendez-vous avec d'autres intervenants. Ces engagements seront adaptés aux capacités du jeune, afin qu'ils soient atteignables et pas source de démotivation, mais il faut qu'il y ait une progression. Dans le CEJJR, on va accepter aussi qu'il y ait des pauses. On sait que ce ne sera pas forcément un parcours linéaire, car le jeune, sans être dans le rejet, peut avoir des problèmes

qui l'accaparent, des doutes, des baisses de motivation... Et ce droit à l'erreur sera possible, à condition de l'organiser un petit peu, d'en discuter, de garder un dialogue.

L.E. : Lorsque j'étais en Contrat jeune majeur, les rendez-vous avec ma conseillère étaient centrés sur "mon projet", sur où j'en étais, sur les démarches que j'avais entreprises. Or je n'avais pas de projet précis. Elle a dû considérer que je n'étais pas motivée car nos rendez-vous se sont espacés. À la fin du dispositif, je ne la voyais même pas une fois par mois. Souvent, on demande au jeune d'avoir un projet professionnel. Et s'il n'en a pas, cela ralentit tout. Mais le fait de pouvoir se projeter dans un métier, dans un domaine, n'est pas inné, cela se travaille et nécessite parfois un temps de réflexion. Et pendant ce temps, c'est important d'avoir une aide malgré tout.

M.J. : La Garantie jeunes, elle aussi, était d'emblée très orientée insertion professionnelle, ce qui n'était pas adapté à la situation de nombreux jeunes qui cumulent les difficultés : manque de formation, problèmes de mobilité, de logement, de santé, notamment d'ordre psychologique. Avec le CEJJR, nous avons développé pour ces jeunes une offre globale, avec des moyens spécifiques pour essayer de gérer ces problèmes, car nous savons que c'est un préalable à une insertion professionnelle durable. L'objectif ensuite, lorsque le jeune sera prêt, est qu'il intègre le CEJ classique et que la mission locale ou Pôle emploi prenne le relais pour l'accompagner vers l'emploi.

L.E. : Ce qui m'a manqué, pendant mon Contrat jeune majeur, c'est un suivi plus approfondi. Ma conseillère

n'a jamais cherché à savoir dans quel contexte je vivais. J'étais seule, isolée en appartement. J'avais un peu peur de l'inconnu, je n'osais pas me rendre là où elle me disait d'aller. Il aurait fallu qu'elle m'accompagne physiquement, au moins pour la première rencontre. Mais elle ne m'a jamais demandé pourquoi je n'y allais pas. Et moi, je n'ai jamais osé lui demander de m'accompagner.

M.J. : On le sait, il n'est pas simple d'aller dans certaines structures. Alors, si votre conseiller en qui vous avez confiance vous dit : « *On y va* », et vous accompagne, cela peut vous aider à sauter le pas. Ensuite, c'est un cercle vertueux. Une fois que le jeune a repris confiance en lui et qu'il constate qu'il est capable d'aller à son rendez-vous, la deuxième ou troisième fois, il y va tout seul. On a tous eu besoin de cela à un moment ou à un autre de notre vie. Quand vous avez des parents derrière vous, ce sont eux qui s'assurent que vous êtes réveillé le matin pour aller à un rendez-vous ou un examen, et qui vous rassurent et vous motivent. Beaucoup de jeunes en difficulté sont isolés, en rupture avec leur famille, ou n'ont plus de famille. Et les institutions qui les suivent, comme les conseils départementaux, n'ont pas forcément l'encadrement nécessaire pour assurer ce type d'accompagnement. Dans le cadre du CEJJR, nous prévoyons un accompagnateur pour 8 à 10 jeunes maximum, contre 30 pour le CEJ classique, et 50 pour la Garantie jeunes.

B.S. : Nombre d'observateurs, dont le Collectif Alerte qui regroupe des associations spécialisées dans la lutte contre la précarité et l'exclusion, regrettent que le gouvernement ait fait le choix de rester dans une logique de dispositif, contraint

dans ses moyens et limité dans la durée, plutôt qu'adopter un droit à un revenu minimum assorti d'un accompagnement, à l'image du RSA. Pourquoi ce choix ? Est-ce par crainte que les jeunes se contentent de ce revenu minimum ?

M.J. : Moi, je ne crois pas à des jeunes qui auraient juste envie de toucher l'allocation et de ne rien faire. La question est de savoir

“
**NOUS VERRONS SI NOUS
ARRIVONS À FAIRE
CE FAMEUX PARCOURS
SANS COUTURE.**
”

comment vous arrivez à cibler une prestation sur ceux qui en ont vraiment besoin. Si vous ouvrez une prestation à tous les jeunes de moins de 25 ans, en fonction de leurs ressources propres, un étudiant issu d'une famille aisée y aura droit. Est-ce juste ? Il y a tout le problème des transferts intra-familiaux qui ne sont pas tracés. Certes, on peut considérer que cela favorise l'émancipation des jeunes. Mais individualiser les aides plutôt que les "familialiser", comme c'est le cas aujourd'hui, c'est un choix de société. Et ça coûterait très cher. Toute une classe d'âge qui a droit au RSA, cela représente entre 10 et 15 milliards d'euros. C'est de l'argent que vous n'utilisez pas pour faire autre chose. Avec le CEJ, nous savons que les jeunes très insérés ne vont pas y avoir recours, et donc que l'argent investi touchera la bonne cible. Pour le CEJ, il n'y a pas de quota. Concernant le CEJJR, nous avons prévu 20 000 jeunes pour la première année, en 2022. Nous allons voir si le dispositif fait le plein, si l'ob-

jectif est dépassé ou si au contraire on ne l'atteint pas. Nous n'avons pas encore de connaissance précise de ces jeunes. Donc nous y allons progressivement, mais cela ne veut pas dire que nous n'allons pas répondre aux demandes de tous ceux qui en ont besoin. Plus de 100 millions d'euros ont été dégagés, hors coût de l'allocation, pour l'accompagnement global et pour les volets spécifiques : logement, santé, mobilité... On sait que les leviers sont là.

B.S. : Ceux qui défendent l'idée d'un revenu minimum, type RSA, estiment qu'il est nécessaire pour éviter le risque de rupture de ressources et d'accompagnement dans le parcours du jeune. Ils considèrent que le système de dispositifs limités dans le temps, comme le CEJ, est problématique car il ne prévoit pas de filet de sécurité une fois que les jeunes sont sortis du dispositif.

M.J. : Normalement le CEJ prend fin lorsque le jeune est en activité, dans une solution stable. Et nous espérons que ce sera dans le temps prévu. Nous verrons au cas par cas. Ensuite, il est vrai qu'entre 18 et 25 ans, il y a sept ans. C'est long. Le jeune a le temps de connaître des hauts et des bas. Il peut trouver un emploi dans un premier temps, puis ne pas en retrouver ensuite. Néanmoins, nous espérons qu'ayant bénéficié d'un accompagnement assez intensif pendant six mois, un an ou dix-huit mois, il est mieux armé par la suite pour retrouver du travail. Il faut laisser à ce dispositif le temps de monter en charge. Il est ambigu. Nous verrons si nous arrivons à faire ce fameux parcours sans couture, ou s'il faut lui apporter des ajustements. ■

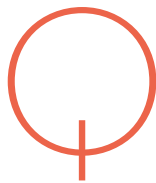


ICI ET LÀ-BAS

AU DANEMARK, UN REVENU UNIVERSEL ÉTUDIANT

Les étudiants danois perçoivent dès leurs 18 ans et durant cinq ans une bourse mensuelle de 700 euros environ pour les aider à gagner en autonomie. Un système universel qui favorise l'accès de tous à l'éducation.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**



Quand elle a commencé à étudier la psychologie des langues à l'université de Copenhague, Rebecca a aussitôt reçu le SU (Statens Uddannelsesstotte), une allocation de « soutien à l'éducation par l'État ». Elle touchait ainsi environ 700 euros par mois. « Ça m'a aidée à me concentrer sur mes études, car je n'étais pas obligée de travailler à temps plein en pa-

rallèle. », explique la jeune Danoise. Comme elle, près de 500 000 étudiants perçoivent chaque année le SU, peu importe les revenus des parents. Cette allocation d'études versée par l'État remplace ainsi les allocations familiales. Pour toucher le SU à taux plein, il faut toutefois vivre sous un autre toit que celui de ses parents. Par ailleurs, il existe un prêt SU de 300 à 400 euros par mois à un taux d'intérêt favorable, dont le remboursement est lié à un revenu futur. En

AVIS D'ACTEUR

DANIEL VERGER, RESPONSABLE DU PÔLE ÉTUDES-RECHERCHES-OPINION À LA DIRECTION ACTION ET PLAIDOYER DU SECOURS CATHOLIQUE

« ASSURER À CHAQUE JEUNE UN REVENU MENSUEL »

Cette allocation danoise du SU est inspirante pour la France, même si nos pays ne sont pas totalement comparables (en termes de système d'allocations familiales, d'économie et de coût de la vie). Il est en tout cas innovant d'assurer à chaque étudiant une bourse mensuelle significative pour lui permettre d'étudier sans connaître la pauvreté. Ainsi, il y a une égalité d'accès à l'enseignement supérieur et c'est en ce sens une alternative radicale d'avoir un système qui est universel pour tous les étudiants. En France, le

Secours Catholique souhaiterait de son côté que les bourses étudiantes soient augmentées pour les étudiants de milieux modestes afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs études.

Cette allocation danoise considère aussi les jeunes comme de vrais adultes, alors qu'en France ils ont encore un statut de mineur, le RSA n'étant pas ouvert aux moins de 25 ans. Pourtant, à 18 ans, on est majeur d'un point de vue politique et du point de vue de la responsabilité pénale, on devrait donc être majeur aussi d'un point de vue social en ayant une ressource propre.

Le Secours Catholique souhaite donc un revenu minimum garanti de 50 % du revenu médian ouvert aux jeunes qui ne sont ni en études, ni en formation, ni au travail.

Il est vrai par ailleurs que ce revenu SU a un coût pour l'État danois. Mais ce que je trouve juste dans ce système, c'est cet investissement dans l'éducation. Avec le SU, le Danemark mise sur l'éducation pour abaisser le taux de pauvreté. Et ça marche, on le voit aussi au Secours Catholique : le fait d'être diplômé fait qu'on a moins de risques de tomber dans la précarité. ■



DES OUTILS POUR COMPRENDRE

clair, si un étudiant entré sur le marché du travail gagne un petit salaire ou est au chômage, il n'aura pas à rembourser son prêt en totalité. « Cette aide permet l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur. Cela augmente le niveau de qualification des jeunes et réduit le risque de chômage », analyse Tom Chevalier, chercheur en sciences politiques au CNRS, au laboratoire Arènes¹. Le taux de chômage des jeunes avoisine ainsi 10 % au Danemark en 2021, contre 17,6 % en France. Toutefois « les Danois ne perçoivent pas le SU comme un instrument de lutte contre la pauvreté, mais plutôt comme un système pour inciter les jeunes à étudier », note de son côté Jacob Nue Sonderstrup, de Caritas Danemark. Il n'empêche que le SU permet une entrée plus fluide sur le marché du travail.

Adultes responsables

Parallèlement à leurs études, beaucoup de jeunes Danois travaillent à temps partiel avec un job qui a déjà un lien avec leurs études. « La vie est chère au Danemark, c'est pourquoi j'ai dû travailler en parallèle, en plus du SU et du prêt SU. Je suppose que ça nous aide aussi à nous considérer comme des adultes responsables », estime Rebecca. C'est bien là l'esprit du SU : un revenu universel versé aux Danois, qui sont considérés comme des adultes à part entière dès leurs 18 ans. « En France, les aides sont calculées selon les revenus des parents car les jeunes sont vus comme des enfants. Au Danemark, ils sont perçus comme des adultes autonomes financièrement », observe encore Tom Chevalier. Ce système a un coût, plus de 2 milliards d'euros, mais il est plébiscité par la population. Car il est dans la philosophie du Danemark que tous les citoyens aient accès, indépendamment de leurs revenus, à des services de base de qualité comme l'éducation. Le pays promeut ainsi l'égalité dans la distribution sociale de la richesse. Conséquence, selon Tom Chevalier : « Les inégalités sont très faibles en termes de revenus au Danemark, et l'origine sociale a moins d'impact que chez nous sur le niveau de revenus. » ■

¹ Arènes UMR 6051 : Unité mixte de recherche en sciences humaines et sociales, Institut d'études politiques de Rennes, université de Rennes 1.

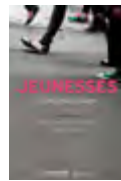
À LIRE



« **Pauvres jeunes. Enquête au coeur de la politique sociale de la jeunesse** », de Léa Lima, Éd. Champ social, 2015. Sociologue, Léa Lima a assisté à des comités d'attribution du fond d'aide aux jeunes (Faj). Dans cet ouvrage, elle nourrit une réflexion sur le traitement que réserve l'État social aux jeunes en difficulté.



« **Une jeunesse sacrifiée ?** », de Tom Chevalier et Patricia Loncle, Éd. Puf, 2021. En nuanciant la thèse de la « génération sacrifiée », cet ouvrage rappelle que la jeunesse est traversée de multiples fractures et envisage les effets à long terme des inégalités inter et intra-générationnelles sur notre démocratie.



« **Jeunes. D'une crise à l'autre** », coordonné par Yaëlle Amsellem-Mainguy et Laurent Lardeux, Co-éd. Les Presses SciencePo et Injep, 2022. Dans cet ouvrage collectif, sociologues, politistes et démographes pointent les inégalités qui ne cessent de se creuser avec les autres générations et au sein même de la jeunesse depuis la crise économique de 2008.

À VOIR

« **Dans les yeux d'Olivier : jeunes et précaires** », documentaire, 91 minutes. De Lyon à Rennes, de Paris au Pays basque, Olivier Delacroix est allé rencontrer des jeunes femmes et hommes qui se battent au quotidien pour ne pas décrocher. Ils ont entre 20 et 24 ans, sont étudiants, chômeurs ou salariés, et leur situation déjà extrêmement fragile a été mise à mal par la crise sanitaire.

À VOIR SUR LE WEB



Témoignages

« Le parcours de funambule des jeunes précaires »
bit.ly/TémoignagesJeunesSC

Reportage

« À Épinal, mettre le pied à l'étrier pour s'insérer »
bit.ly/InsertionEpinalSC